



Chers collègues de l'AITF Bretagne et Pays de la Loire,

Le Congrès Régional de Guérande a eu lieu Jeudi 5 octobre et nous sommes nombreux à avoir fait le déplacement. Idéalement situé, à proximité de l'océan atlantique et des marais, Guérande est un modèle de dynamisme économique et touristique. D'ailleurs Madame Le Maire a su nous convaincre des nombreux projets, en cours et à venir, pour la cité du sel. Amélie Leray, collègue en charge du pôle technique, qui nous accueillait a confirmé que son plan de charge ne désemplassait pas !

Pourtant, Vincent Aubelle, professeur à l'université de Paris Est et consultant auprès des collectivités locales nous a mis en garde lors de la conférence sur les impacts de la loi NOTRe : l'État a décidé, dès 2018, d'encadrer les dépenses des collectivités locales et à ce titre demandera des comptes à nos élus sur leurs priorités et leurs projets.

C'est sur les dépenses de personnel que se portera l'attention, sommes-nous nombreux à le croire. Et l'effet « rabot », c'est à dire faire plus avec moins, va accroître la tension dans les équipes. M. Vincent Aubelle nous a convaincus qu'il appartenait aux ingénieurs d'être innovants et force de propositions pour aider nos élus locaux à prioriser leurs projets tout en leur apportant les impacts attendus.

En attendant, notre réseau d'ingénieurs est une ressource indéniable dans cette époque troublée et agitée. Il nous aide à rompre l'isolement professionnel. D'ailleurs n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site www.aitf.fr. Vous y trouverez tous les compte-rendus, les lettres irrégulomadaires et les dates des événements dans la rubrique consacrée à notre section Bretagne - Pays de la Loire.

Le congrès de Guérande est maintenant derrière nous. Un grand merci à Amélie Leray pour son implication. Retenez déjà la date du prochain congrès à Saint Brieuc les 27 et 28 septembre 2018.

À l'approche de la saison hivernale, tout le Comité Régional se joint à moi pour vous souhaiter par anticipation de bonnes fêtes de fin d'année.

Pascale EON-JOURDROUIN,

Vice Présidente à la communication

Comité Régional AITF Bretagne et Pays de la Loire

NOTRE ASSOCIATION COMMUNIQUE VIA SON SITE INTERNET TRÈS ACCESSIBLE AITF.FR
Une fois votre identifiant et Mdp saisis, vous pouvez obtenir dans la rubrique « sections régionales puis « Bretagne Pays de la Loire », les infos sur les activités du Comité Régional et les divers numéros de la lettre Irrégulo-madaire...et autres documents.
N'hésitez pas à consulter !

CONGRÈS RÉGIONAL DE GUÉRANDE, UN SUCCÈS

Confiée à Amélie Leray, notre collègue DST de Guérande, l'organisation de notre congrès régional fut une réussite. Plus de 50 collègues avaient fait le déplacement le 5 octobre 2017 pour une journée bien remplie.

Monsieur Vincent Aubelle a brillamment exposé les enjeux de la Loi NOTRe pour les collectivités territoriales (voir page ci-contre le résumé de son exposé)

En début d'après-midi Madame Virginie Voue du cabinet Luminescence et Monsieur Denis Menard du cabinet Artelia ont développé, avec Amélie Leray, la démarche des élus de Guérande vis à vis de la création d'un Plan Lumière.

Ils ont successivement évoqué : **Le Projet et ses intentions**

1. L'équipe constituée pour accompagner la Ville : Luminescence et Artelia

Présentation des prestataires et le pourquoi du choix de ceux-ci.

2. Contexte & Génèse du Projet / Élaboration du Programme

- a. Présentation de Guérande, situation, existant de nuit
- b. Teneur du travail et de la mission de définition, enjeux

3. Mise en œuvre du projet & points de finesse

- a. Consultation et préparation
- b. Suivi de la mise en œuvre

CONCLUSION : Une étroite collaboration pour un projet réussi

Les collègues présents ont ensuite visité les installations mises en service en 2016, tant autour des douves et des remparts, que dans l'intra-muros où les bâtiments majeurs ont été dotés de matériel sophistiqué. Ainsi ce sont 620 points équipés, dont 110 points lumineux d'éclairage public.

Le montage d'achat public a vu confiées la fourniture et pose ainsi que l'exploitation pour 15 années à l'entreprise Bouygues Energie Services.

Cette journée a pu être organisée grâce à Madame le Maire de Guérande et à 7 entreprises partenaires : Bouygues Energie Services, Comatelec, Philips, Charrier TP, Artelia, Alpes-Contrôles, MC Innovation. Un grand Merci à eux pour leur aide.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La Présidente Laurence Souhil accueille les 55 collègues adhérents et remercie bien chaleureusement Patrick Berger le Président National de sa présence.

Benoit Eveillé le secrétaire régional expose le rapport moral avec les 4 rencontres du Comité Régional suivi par le rapport financier positif du trésorier Patrice Fourré.

Pascale Eon-Jourdrouin présente les moyens de la communication, avec la Lettre Irrégulomadaire et le Kit Nouvel arrivant.

Jacques Le Gall présente les animations techniques régionales (2 visites techniques et 2 journées techniques depuis la dernière AGO).





Intervention de Monsieur Vincent AUBELLE, Professeur à l'université de Paris-Est et consultant auprès des collectivités territoriales.

Présenter la loi NOTRe d'une manière synthétique et compréhensible pour l'auditoire composée d'ingénieurs, dont le quotidien reste très orienté sur des sujets très opérationnels, constituait une petite difficulté dont notre intervenant s'est fort bien acquittée.

En effet, dès l'entrée en matière de notre conférencier, le public installé dans l'amphithéâtre, fit silence et se montra captivé par le contenu de l'exposé.

Mr AUBELLE, dans son introduction, évoque son parcours professionnel comme cadre dans plusieurs collectivités et souligne l'intérêt pour lui aujourd'hui de conjuguer à la fois réflexion comme universitaire et travaux pratiques auprès des élus de nos collectivités. Mr AUBELLE proclame d'entrée que « nous vivons une époque formidable » en s'empressant d'ajouter que cela est dû au fait que dans cette période de changement, « tout est à construire » et c'est en ça que cela constitue aussi une chance pour les cadres territoriaux que nous sommes.

Notre intervenant commence par dresser un état des lieux. Cela consiste en un rappel historique sur ce qui a conduit à ces réformes territoriales successives, dont la loi Notre, (l'importance de la dette publique, le déséquilibre des comptes publics, un État débiteur depuis 1990, la rationalisation des structures intercommunales et les syndicats dont le nombre a baissé de 2611 à 1766 sous le précédent mandat présidentiel, la poursuite des transferts massifs des compétences vers les intercommunalités, la petite histoire des fameux 3 % de déficit à ne pas dépasser).

Comme chercheur, Mr AUBELLE évoque la relation qu'établissent certaines études entre l'évolution des taux d'abstention aux élections et le taux de la dette française.

De ce constat, il en tire **plusieurs grandes questions qu'il considère urgent de traiter,**

• l'évolution de la DÉMOCRATIE

Celle-ci est concrétisée par l'effritement de la participation aux élections locales. Cela pourrait déboucher sur la difficulté de créer, pour les prochaines élections municipales, des équipes suffisantes, en particulier dans les secteurs en difficultés et ou ruraux.

• la question du BUDGET

Les dernières annonces pour les finances des collectivités : réforme de la taxe d'habitation, blocage et rabotage des dotations de l'État, (moins 13 milliards pour les budgets de fonctionnement des collectivités dont on sait qu'une très grande partie correspond aux charges de personnel) et encore plus récemment les orientations de l'État sur le statut et les salaires des fonctionnaires, aiguissent un peu plus les relations entre l'État et les collectivités territoriales.

• les révisions des POLITIQUES PUBLIQUES

Les démarches classiques (comptables) lancées dans ce domaine n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de maîtrise des dépenses publiques.

La hiérarchisation de ces dernières devient incontournable, les périmètres doivent être revisités et cela doit se négocier à partir d'une meilleure participation des habitants, débouchant sur une répartition de ce que les collectivités conserveront et ce qui pourra être assuré différemment, par les habitants (ex, les gardes d'enfants) et ou par le secteur privé, voire abandonné. Dans ce contexte, notre interlocuteur invite les collectivités et les cadres que nous sommes, à prendre l'initiative pour proposer et négocier ces choix, évitant ainsi l'État à poursuivre sa démarche de contrainte par la réduction des ressources.

• les questions de GOUVERNANCE

Pour Vincent AUBELLE, la loi sur le non cumul des mandats engendre une rupture avec le modèle précédent reposant beaucoup sur la représentation de la population par les notables, engendrant ainsi un renouvellement mesuré de nos élus.

Dans ce contexte nouveau, il espère une rénovation de la gouvernance.

En guise de conclusion, Mr AUBELLE rappelle que :

- Ce sont bien les États qui ont fixés les règles du jeu (maîtrise de la dette, les 3 % maxi de déficit...) et que l'on ne peut reprocher à la Commission Européenne de mettre en œuvre ces recommandations, traduites pour certaines dans les lois françaises.
- Les réformes territoriales impactent le volet RH, et donc le personnel,
- Il faut réinventer le service public, ses contours, sa mise en œuvre...
- Et de souligner que cette époque formidable doit être perçue comme une chance pour les collectivités, pour les cadres... nous invitant à nouveau à faire preuve d'audace et à réinventer le service public afin d'éviter à l'État de nous imposer son modèle.

Après cet exposé captivant, les participants ne se sont pas privés pour poser avec spontanéité un grand nombre de questions pertinentes et c'est finalement le gong de l'horloge qui invita les membres de la salle à se rassembler pour poursuivre ces échanges autour du cocktail de bienvenue.

LES ANIMATIONS TECHNIQUES RÉGIONALES 2018

■ LES GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX

Seuls 2 GT ont été actifs en 2017, Eau et Assainissement animé par O Despretz (vendée Eau) et DST Petites et moyennes Collectivités animé par H Paisant (Mayenne) et par E Chalbos (Chateau Gontier). Richard Thibaudeau de la ville d'Angers propose de relancer le GT Architecture et Batiments. Contactez-le !

■ LES VISITES TECHNIQUES *(Dates à fixer)*

- Centre de valorisation et de traitement des déchets à Changé (53)
- Aménagement du quartier de la Gare à Rennes (35)
- Centre des congrès à Rennes (35) 2^{ème} semestre

■ LES JOURNÉES TECHNIQUES

- **16 janvier 2018** : « Du stratégique à l'opérationnel : la mutation des services techniques » à Rennes (35).
- « Comment argumenter les aspects environnementaux des projets auprès des élus ? Quel discours tenir ? Quelles méthodes ? » ... date à fixer
- « Choisir la structure juridique adaptée à son projet. Panorama des formes juridiques de partenariat public/privé. Argumentaire de choix. » ... date à fixer

VIE DES ADHÉRENTS

Bienvenue à l'AITF des collègues suivants :

- | | |
|--|---|
| - Christophe LE BIHAN
(C.C. DU PAYS FOUESNANTAIS) | - Eric BONNISSEAU (Ville de SAUMUR) |
| - Bertrand RIOCHET (NANTES METROPOLE) | - Sébastien LE MOING (LES HERBIERS) |
| - David JAFFRE (Ville d'Angers) | - Catherine ARTUR (POHER COMMUNAUTE) |
| | - Jean-Philippe VISSE (HERBIGNAC) |
| | - Olivia ROGNON (EPCI NANTES METROPOLE) |

DEUX VIDÉOS À REGARDER SUR LE SITE AITF.FR

Pourquoi rejoindre l'AITF :

https://youtu.be/zduGAGSkT_A?list=PLOV5jx_S48L3Rl5Wd49ibwrM0pl8ckxWG

Les avantages d'être membre de l'AITF :

https://youtu.be/mZymlS48_GE?list=PLOV5jx_S48L3Rl5Wd49ibwrM0pl8ckxWG

Les envois mails, sur votre adresse personnelle ou professionnelle, faits à partir du fichier AITF peuvent se mettre en Spam ou indésirables... Nous vous invitons à bien surveiller la présence éventuelle de message noreply aitif.

Le Comité Régional AITF Bretagne Pays de la Loire - Novembre 2017 - contact : pccoutant@sfr.fr

AITF
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS
TERRITORIAUX DE FRANCE
Bretagne - Pays de la Loire